

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°19 du 1er Juin
2022

QUOI DE NEUF

[Initiative Hauts-de-France] Un Guide « La protection juridique des majeurs. Bien coopérer - en pratiques »

Publié le 15 Décembre 2020

Nous avons le plaisir de partager avec vous le Guide « La protection juridique des majeurs. Bien Coopérer - en pratiques » destiné aux professionnels du social, médico-social et sanitaire.

Véritable exercice de pédagogie, il vise à faire connaître le métier de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) et les règles de la protection juridique. Dans un langage simple, le Guide met l'accent sur les pratiques afin de faciliter les coopérations. Vous y lirez, en pratique, le rôle de chacun : personne protégée, MJPM, juge et professionnels du sanitaire/social/médico-social.

Ce projet est né en 2018 à la demande des services MJPM. Il est l'aboutissement d'un groupe de travail, animé par le CREA Hauts-de-France, avec le soutien de la Direction Régionale de la Cohésion Sociale.

Ce guide a été construit avec la collaboration de juges et de professionnels sanitaires/sociaux/médico-sociaux qui y ont apporté leurs compétences et leurs regards précieux. Nous les remercions chaleureusement (et nommément en page 38 du Guide).

Ce Guide se veut le point de départ de coopérations. Des présentations, en présentiel et en visio, ont d'ores et déjà eu lieu. Têtes de réseaux, organismes gestionnaires, administrations et collectivités des Hauts-de-France, contactez-nous pour organiser un événement thématique près de chez vous.

Aurélié Brulavoine, responsable des activités du CREA Hauts-de-France (protection-juridique@creaihdf.org)

Téléchargez :

[Guide Coopérer \(complet - actualisé en mai 2022\)](#)

Des pages thématiques : [Métier](#) - [Rôle du mandataire](#) - [Principes d'intervention](#) - [Ecosysteme](#) - [Dans le temps](#) - [Fausses bonnes raisons](#) - [Santé](#) - [Démarches administratives](#) - [Patrimoine et budget](#) - [Emploi](#) - [Justice civil](#) - [Justice pénal](#)

[Lire le guide en ligne](#)

ACTUS REGIONALES

Vie affective, handicaps, sexualités et parentalité: des clefs pour décroisonner

Publié le 31 Mai 2022

Le COREVIH Hauts-de-France vous présente sa [Newsletter du 25 Mai 2022](#).

APPEL À PROJET

Vieillir acteur et citoyen de son territoire

Publié le 31 Mai 2022

Depuis plus de 20 ans, la Fondation de France soutient des initiatives visant un meilleur respect des droits et libertés des personnes âgées vulnérables : dignité, liberté d'aller et venir, de pensée et de conscience. Elle a toujours encouragé la participation à la vie locale ainsi que leur pouvoir d'agir et de décision. Elle répond en cela à une faiblesse de notre société qui ne reconnaît pas pleinement nos aînés comme des citoyens à part entière.

C'est pourquoi cet appel à projets vise à encourager la participation active des personnes âgées vulnérables dans leurs lieux de vie afin qu'elles restent citoyennes à part entière jusqu'à la fin de leur vie, ni surprotégées, ni infantilisées, ni instrumentalisées. Il s'agit notamment de mettre en place des formes de gouvernance participative au sein des institutions et services, des projets citoyens construits par nos aînés avec les acteurs locaux.

Pour cela, les projets viseront à :

- intégrer les personnes âgées vulnérables dans la vie locale, reconnaître et renforcer leurs capacités, leur liberté de choix, leur pouvoir d'agir en leur permettant de s'engager dans des démarches citoyennes (autres que celles déjà reconnues à date par les pouvoirs publics) ;

- respecter pleinement et durablement leur liberté :

d'aller et venir, à contre-courant de la tendance à contenir les personnes dans des unités sécurisées, de libre expression de leurs volontés et de leurs désirs, quels que soient leur état de santé et leurs capacités physiques et cognitives;

- renforcer ou (re)créer - à l'échelle du territoire - des solidarités transgénérationnelles durables, fondées sur le respect et la confiance mutuels

Date limite le 31 Août 2022. [Déposez votre projet.](#)

[Appel à projets](#)

[Rapport d'avancement ou final 2022](#)

[budget réalisé du projet](#)

[Spécimen de formulaire.](#)

Démarche QVT et d'innovation au sein des établissements et services médico-sociaux

Publié le 31 Mai 2022

Ouverture d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en matière de qualité de vie au travail (QVT) pour des projets de démarche qualité de vie au travail et d'innovation au sein des établissements et services médico-sociaux (ESMS) des Hauts-de-France.

Le projet devra porter, a minima, sur l'un des 3 axes cités ci-dessous :

Promotion de la QVT et lutte contre la sinistralité (audits QVT, formations Animateur Prévention, formation PRAP-2S...) ;Innovation organisationnelle, managériale et technique (via des projets d'innovation spécifiques ou les formations des cadres dirigeants et cadres de proximité) ;Action de soutien des équipes à la « gestion de crise » (formations de gestion du stress et des émotions, échanges de pratiques professionnelles, soutien psychologique...).

Date limite le 1er Juillet 2022. Dossier à renvoyer à

Agence régionale de santé Hauts-de-France

556 Avenue Willy Brandt

DOMS – Mme Stéphanie GRISEL

AMI QVT 2021

59777 EURALILLE

Contact ; ars-hdf-aap-ms@ars.sante.fr

[Avis d'ouverture de l'AMI QVT 2022](#)

Fiche type de demande

[tableau excel](#)

Vers un hôpital "Alzheimer friendly"

Publié le 31 Mai 2022

À l'occasion de Santexpo 2022, la Fédération Hospitalière de France et la Fondation Médéric Alzheimer lancent un nouveau prix visant à récompenser des initiatives favorables à une meilleure inclusion des personnes malades. La dotation s'élève à 10 000 €.

La Fédération hospitalière de France et la Fondation Médéric Alzheimer souhaitent aller plus loin et s'engager vers un hôpital « Alzheimer friendly » en récompensant les meilleures initiatives permettant de :

Repérer à leur arrivée les personnes âgées ayant des troubles cognitifs liés au vieillissement
Reconnaître le rôle et la place de leurs aidants
Former et sensibiliser à la culture gériatrique et à la maladie d'Alzheimer
Adapter l'espace
Tendre vers une approche globale
Date limite de candidature : 31 juillet 2022, minuit

[Dossier de candidature](#) à envoyer à prixFMA-FHF@med-alz.org

Programme ESMS numérique - Phase de généralisation dans les Hauts-de-France

Publié le 31 Mai 2022

Programme ESMS numérique - Le présent appel à projets vise à financer des projets destinés à accompagner le développement d'usages de services numériques au sein d'établissements médico-sociaux.

Le numérique constitue un levier structurant afin d'accompagner les transformations de l'offre des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) ; il implique notamment le développement d'échanges et de partage d'informations entre acteurs du sanitaire, du médico-social, du social, de la scolarité, de l'insertion professionnelle ou sociale et de l'aide aux usagers et aux aidants.

Le Ségur de la Santé, dans son volet numérique, offre une opportunité historique pour accélérer l'intégration du numérique dans les ESSMS. Afin d'accompagner et de synchroniser l'effort des maitrises d'ouvrage des ESSMS et celui des éditeurs de logiciels, le Ségur numérique met en place un dispositif de financement ouvert aux éditeurs, dit Système ouvert non sélectif (SONS), financement

assorti d'exigences de conformité à un référentiel national, dit « Référencement Ségur », complémentaire au financement ESMS numérique.

Dans sa déclinaison au secteur social et médico-social, le Ségur numérique permet de mobiliser 600 M€ de 2021 à 2025. Ce volume financier permet d'étendre de façon majeure les ambitions définies initialement dans le cadre du programme ESMS numérique. Une partie des financements sera destinée directement aux maîtrises d'ouvrage des ESSMS, une autre partie contribuera au financement de l'effort des éditeurs.

Le présent appel à projet est ouvert du mardi 15 mars 2022 au vendredi 30 septembre 2022.

Deux réunions régionales de présentation et d'information en visioconférence se tiendront :

jeudi 2 juin 2022 de 9h30 à 11h00 vendredi 10 juin 2022 de 9h00 à 10h30

Nous vous invitons à vous y inscrire via le lien suivant : [Formulaire](#)

Contact : ars-hdf-SIMS@ars.sante.fr

[Instruction](#)

[Appel à projets](#)

[Infographie](#)

[fiche pratique](#)

[présentation instruction](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 31 mai 2022

Publié le 31 Mai 2022

Personnes âgées

INSTRUCTION N° DGCS/SD3A/2022/113 du 15 avril 2022 relative à l'appel à candidature portant sur le déploiement de la mission de centre de ressources territorial pour les personnes âgées

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/12 du 31 mai 2022](#)

Psychiatrie

NOTE D'INFORMATION N° DGOS/R4/2022/137 du 9 mai 2022 relative à la mise en œuvre du cadre juridique des mesures d'isolement et de contention par les éditeurs de logiciel

[Bulletin officiel Santé](#) - Protection sociale - Solidarité n° 2022/12 du 31 mai 2022

Sport

INSTRUCTION N° SGMCAS/Pôle Santé-ARS/DGS/2022/143 du 13 mai 2022 relative à la préparation des jeux olympiques et paralympiques de 2024

[Bulletin officiel Santé](#) - Protection sociale - Solidarité n° 2022/12 du 31 mai 2022

ACTUS SOCIALES

[CNLE] Baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté et l'exclusion sociale du CNLE

Publié le 31 Mai 2022

Missionné par le Premier ministre, Jean Castex, en janvier 2021, le Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE) a réalisé un baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté et de l'exclusion.

Les résultats de cette étude montrent une explosion de la précarité, une hausse de la souffrance sociale et un recul de l'accès au droit.

[Baromètre](#)

Source : CNLE, mai 2022

Scolarisation et handicap : Numéro vert

Publié le 31 Mai 2022

Un numéro vert unique et gratuit 0 805 805 110 est mis à disposition des parents d'élèves en situation de handicap ayant des questions sur la scolarité (parcours, difficultés, dossier)

Ce service est disponible toute l'année de 9h à 17 heures. Les parents peuvent ainsi joindre soit la cellule nationale Aide handicap Ecole soit la cellule départementale.

La cellule nationale Aide handicap École est également joignable au 0 800 730 123 pour les personnes malentendantes. Ce numéro vert est [accessible, via la plateforme Accéo, aux personnes sourdes ou malentendantes](#).

Source : Mon parcours handicap, 16 mai 2022

[CIIVISE] Violences sexuelles

Publié le 31 Mai 2022

La commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE), a présenté ses conclusions après sa première année d'installation.

Les travaux de la CIIVISE se sont organisés autour de quatre axes principaux :

le repérage des enfants victimes de violences sexuelles, le traitement judiciaire, la réparation, la prévention.

La CIIVISE formule vingt préconisations afin d'assurer une meilleure protection des enfants contre les violences sexuelles.

[Conclusions intermédiaires](#)

Source : CIIVISE, mars 2022

[Guide] Consentement de la personne en situation de handicap

Publié le 31 Mai 2022

Ce guide réalisé à l'initiative de Re?Ge?CAP se veut être un outil pratico-pratique à destination des professionnels et des aidants des personnes en situation de handicap.

Il montre comment la recherche d'adhésion et du consentement est une quête permanente auprès de la personne en situation de handicap pour sa vie quotidienne, ses choix de lieu de vie, ses soins, sa vie sentimentale...

Le consentement concerne autant la personne en situation de handicap que sa famille, son entourage social, les professionnels qui l'accompagnent ou qui le soignent...

[Livret](#)

Source : Re?Ge?CAP, mai 2022

Qualité de vie au travail dans les EHPAD, établissements pour personnes handicapées et services à domicile

Publié le 31 Mai 2022

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a conçu deux brochures dont l'objectif est de

répondre aux questions des gestionnaires concernant les établissements relevant du service public et ceux relevant du secteur privé.

Comment mettre en place et financer des actions de prévention et d'amélioration de la qualité de vie au travail au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et des différents établissements destinés aux personnes en situation de handicap ?

[Secteur privé](#)

[Secteur public](#)

Source : DGCS, mai 2022

[CNSA - Assurance retraite] Autonomie numérique

Publié le 31 Mai 2022

En 2050, plus d'1 français sur 3 aura plus de 60 ans.

L'Assurance retraite et la CNSA ont coconstruit un guide pédagogique en faveur de l'autonomie numérique des seniors

Ce guide présente un panorama des principales politiques d'inclusion numérique et leurs déclinaisons locales, ainsi que des pratiques d'intérêt pour détecter les seniors ayant besoin d'un accompagnement vers l'autonomie numérique et les orienter vers les partenaires relais existants, grâce au maillage local mis en place.

[Guide Autonomie numérique des seniors](#)

[Référentiel autonomie numérique](#)

Source : CNSA, 12 mai 2022

AGENDA

Le problème clinique de la méchanceté

Le 11 juin 2022

Echelle : En région

L'Association ALEPH organise un après-midi "enfant objet" le Samedi 11 Juin 2022 à Skema à Lille sur "Le problème clinique de la méchanceté". [Flyer](#)

Renseignements : Mohamed Nechaf, 06 62 89 46 17, eliasaby@yahoo.com Ouvert à tous, participation aux frais : 8 €, tarif réduit 5 €

Majeur.e, ma peur

Le 17 juin 2022

Echelle : National

Les XVèmes Assises Nationales de la protection de l'enfance auront lieu le 17 Juin 2022 à la cité des Congrès à Nantes. [Programme et inscription](#)

Inscription à remplir et renvoyer par mail : assises@lejas.com ou par courrier à L'Action Sociale 13 Boulevard Saint Michel à Paris (75) Renseignements : tél.: 01.53.10.24.10.

Habitat, emploi et santé mentale

Le 23 juin 2022

Echelle : En région

Dans le cadre du groupe de travail « Territoire, parcours et coordination des acteurs en santé mentale », nous vous convions à participer à la journée thématique « Habitat, emploi et santé mentale », qui aura lieu le jeudi 23 juin 2022 à CAMBRAI (Communauté d'Agglomération de CAMBRAI – Espace du Cambrésis, Auditorium, 14 rue Neuve). [Invitation](#)

Inscription est obligatoire (nombre de places limité, possibilité de s'inscrire pour la journée ou pour une demi-journée). Pour vous inscrire, merci de vous rendre sur le lien suivant : <https://forms.gle/USLA3Sv8PQcLDqt56>

Transformation, pouvoir d'agir et coopération sur les territoires

Le 07 juillet 2022

Echelle : National

La FISAH organise une université d'été les 7 et 8 Juillet 2022 à l'Association Gabriel Deeshayes, 6 Allée Marie Louise Trichet à BRECH (Auray) sur le thème "Transformation, pouvoir d'agir et coopération sur les territoires". [Programme](#)

[Inscription](#)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter : Pauline Cador, Adjointe de direction, Mail : p.cador@fisaf.asso.fr Tél. : 05 57 77 48 30

Quelle société pour demain ? Vers une société équitable et solidaire pour

les personnes les plus vulnérables.

Le 29 septembre 2022

Echelle : National

L'ANCREAI organise une journée le 29 Septembre 2022 à la Cité des sciences et de l'Industrie, La Villette à Paris sur "Quelle société pour demain ? Vers une société équitable et solidaire pour les personnes les plus vulnérables." [Pré programme](#)

Contactez par email contact.evenements@ancreai.org Inscription en ligne : <https://colloque2022-quelessocietepourdemain.fr/>

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction :

Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
